

Une première assemblée pour officialiser le rôle des élus locaux

VENTABREN La première assemblée d'élus de l'année 2026 a acté les délégations des élus de la ville. Le tout dans un conseil municipal où la feuille de route de la mandature a été dévoilée.

Le premier conseil de la mandature de Frédéric Vigouroux, édition 2026, a eu lieu avec, notamment, à l'ordre du jour la désignation des différentes délégations pour les élus de la ville de Ventabren.

Dans les grandes lignes, Christelle Mouren est adjointe de l'urbanisme ; Fabien Strack adjoint de la sécurité ; Laurence Massé adjointe au cadre de vie et à l'environnement ; Lucien Rastoll en charge des services techniques, travaux et propreté urbaine ; Christiane Oskanian adjointe à la culture ; Vincent Garnier en lien avec la mobilité, les énergies ; Magali Chelli est adjointe pour le CCAS et les seniors ; Adrian Postea en charge des projets structurants.

Côté conseillers municipaux, on notera les attributions de Sabrina Jeannot aux festivités, restauration scolaire ; André Fina à la santé et au patrimoine ; Claudine Esquembre à la vie associative ; Jean-Bernard Fragnet en charge de la Réserve com-

mune de sécurité civile, devoir de mémoire, conseil des anciens ; Violaine Melen au développement durable ; Youri Boucherat aux arts et actions caritatives ; Céline Courty à la petite enfance et aux commerces ; Jean-Christophe Rum en lien pour l'administration générale ; Angélique Bourges aux sujets enfance ; Laurent Ludwig en charge du volet agriculture ; Anne Chauvin en charge de la solidarité ; Mathys Lefevre en charge du sport ; Laurie Lifante en charge des dossiers jeunesse ; Mathieu Costantini en lien avec le volet événementiel et enfin à Florence Rougon en charge du dossier forêts.

Des commissions extra-municipales

À noter que l'emploi de collaborateur de cabinet, qui assiste le maire dans sa double responsabilité politique et administrative et dans la conduite des projets de la collectivité, est à nouveau attribué à Sandra Bottamedi. Le conseil d'administration du CCAS sera composé de Magali Chelli, Laurence



Le premier conseil municipal s'est déroulé en présence d'un public venu assister à l'officialisation des délégations d'élus... / PHOTO C.M.M

Massé, Christiane Oskanian et Claudine Esquembre.

Dans le reste du déroulé, pêle-mêle, la commune prévoit de créer un parking de covoiturage au parc du Défends alors que de gros travaux forestiers vont être engagés pour la prévention des incendies.

La ville s'est aussi félicitée de l'engagement pris par la

Métropole à assurer la mise à disposition de l'outil informatique Observatoire fiscal métropolitain avec la ville de Ventabren.

La commune, propriétaire de nombreux biens (matériels, mobiliers...) non utilisés, prévoit aussi une vente aux enchères de ces biens et a décidé de renouveler son adhésion au Relais d'Assis-

tantes Maternelles (RAM) car elle permet aux familles d'obtenir des renseignements sur ce mode de garde, et de les aider dans leurs démarches administratives. Le renouvellement de cette adhésion se monte à 3 399 € par an pour la commune. L'embauche de 14 saisonniers a aussi été prévue pour l'été dans les services de la RCSC

Les commissions extra-municipales, "c'est le cœur du réacteur, où les projets sont exposés, discutés et décidés" s'enorgueillit Frédéric Vigouroux. C'est d'ailleurs à partir de ces commissions

et du centre de loisirs. Enfin, des commissions extra-municipales seront à nouveau mises en en avant dans la mandature avec une attention à respecter la pluralité majorité-opposition-citoyens. "C'est le cœur du réacteur, où les projets sont exposés, discutés et décidés" s'enorgueillit Frédéric Vigouroux. C'est d'ailleurs à partir de ces commissions que certains anciens opposants (Laurence Massé, Youri Boucherat et Vincent Garnier) se sont ralliés au maire pour faire avancer Ventabren ensemble avec beaucoup d'enthousiasme. La date du prochain conseil municipal qui portera sur le budget est prévue le 27 avril.

Claudine MAURIN MOUILLOT

JOUQUES

César Carpena à la tête du centre de secours

Une trajectoire marquée par la persévérance et l'esprit collectif, jusqu'à la prise de fonction comme chef de centre des communes de Peyrolles en Provence et Jouques. Portrait de César

Il y a des trajectoires qui s'écrivent comme une évidence, et d'autres qui naissent presque par hasard avant de devenir une véritable vocation. Celle de César Carpena appartient sans doute aux deux. En mars 1994, alors qu'il n'a que 18 ans, il franchit pour la première fois les portes des sapeurs-pompiers aux côtés de son frère jumeau Tonin. À l'origine, il s'agit simplement d'une activité, presque une opportunité estivale. Mais très vite, l'engagement prend

une autre dimension. "On a été mordu", confie-t-il aujourd'hui. Une accroche immédiate qui va orienter toute une vie vers le Sdis.

Des parcours symétriques

Ce qui n'était qu'une expérience devient un fil conducteur, à la fois professionnel et personnel. Les deux frères avancent ensemble, partageant les mêmes valeurs et exigences, ainsi qu'une compréhension instinctive du métier. Une complicité rare, nourrie par un parcours commun. Aujourd'hui encore, leurs trajectoires se répondent, Tonin étant lui-même adjoint à la caserne de Meyrargues. Hier, il évoquait avec fierté le chemin accompli par son frère, une reconnaissance discrète mais forte. Au fil des années, César Carpena construit son parcours avec constance. Du

volontariat à la professionnalisation, il apprend, se forme et progresse. Rien n'est laissé au hasard. Derrière chaque étape, il y a du travail, de la rigueur et une volonté affirmée d'évoluer.

"Je ne peux pas dire que j'avais tous les atouts au départ", reconnaît-il. Mais c'est dans cette lucidité que se dessine sa trajectoire. Détermination, résilience, capacité à se remettre en question. Autant de qualités qui l'ont guidé jusqu'à cette prise de fonction comme chef du centre d'incendie et de secours de Concors. Une étape importante, forcément marquante. Mais loin d'y voir un aboutissement, il y voit un point de départ. "Ce n'est pas une fin, c'est le début d'une nouvelle aventure", explique-t-il. Car derrière la fonction, il y a avant tout une vision du commandement. Celle d'un engagement collectif, d'une res-



Le lieutenant César Carpena passe en revue les sapeurs-pompiers. / PHOTO J.D.

pensabilité partagée et d'une exigence constante au service des autres. Dans un territoire où les enjeux de sécurité sont bien réels, notamment face aux risques incendies, cette prise de poste s'inscrit dans une continuité. Aujourd'hui, César Carpena ouvre un nouveau chapitre, avec l'expérience acquise et toujours cette même envie d'avancer.

Une trajectoire qui rappelle qu'avec de la volonté et de la persévérance, les chemins les plus inattendus peuvent mener loin. Lors de la cérémonie de ce mardi 14 avril 2026, à Jouques, plusieurs prises de parole sont venues rappeler le sens de cette passation de commandement. En présence du lieutenant Jérôme Roche, qui a transmis ses fonctions,

mais aussi de Richard Mallié, président du conseil d'administration du Sdis, du contrôleur général Jean-Luc Bécari, directeur départemental, et du sous-préfet d'Aix-en-Provence, Mathieu Gatineau, les élus ont salué l'engagement des sapeurs-pompiers. Le maire de Peyrolles-en-Provence, Thomas Arcamone, a ouvert les allocutions en insistant sur l'importance de ces transitions, garantes de la continuité du service public et de la sécurité des populations. Le maire de Jouques, Éric Garcin, a pour sa part souligné le parcours de César Carpena, évoquant un engagement construit dans la durée, guidé par des valeurs de solidarité, de courage et de fraternité, tout en rendant hommage au travail accompli par le lieutenant Jérôme Roche.

Jennifer DELEPLACE